

COMMUNIQUE DE PRESSE

CAMPAGNE 2013 : Déclaration PAC

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados informe les exploitants agricoles que **les dossiers surfaces PAC 2013 pourront être télédéclarés entre le 1^{er} avril et le 15 mai 2013 via TELEPAC :**

- à domicile,
- ou avec un conseiller,
- ou à la DDTM sur inscription :



commune	adresse	agent	téléphone
CAEN	10 boulevard du Général Vanier – BP 80517 – 14035 CAEN Cedex 1	Marie-France MASSON marie-france.masson@calvados.gouv.fr	02 31 43 15 77
		Martine DEBONNAIRE martine.debonnaire@calvados.gouv.fr	02 31 43 15 73
		Chantal PETIT chantal.petit@calvados.gouv.fr	02 31 43 15 90
BAYEUX	rue Pierre de Coubertin 14404 BAYEUX	Valérie Letourneur valerie.letourneur@calvados.gouv.fr	02 31 51 20 35
VIRE	rue Bellevue BP 50153 - 14504 Vire Cedex	Michel Buais michel.buais@calvados.gouv.fr	02 31 66 20 58
LISIEUX	10 rue Créton 14100 Lisieux	Mauricette Levionnais mauricette.levionnais@calvados.gouv.fr	02 31 48 26 40
POTIGNY	Mairie Place de la 1 ^{ère} division blindée polonaise 14420 POTIGNY	Aline Schlemper aline.schlemper@calvados.gouv.fr	02 31 43 19 35
		Gilles Masson gilles.masson@calvados.gouv.fr	02 31 43 19 32

Le code d'accès à TELEPAC, **pour la campagne 2013**, figure en haut, à gauche, de la page 1 du courrier de fin de campagne 2012, adressé à chaque exploitant. Les exploitants, ayant déposé leur déclaration par TELEPAC en 2012, gardent le même mot de passe. Le code Telepac 2013 permet de confirmer le compte pour l'année 2013. Les nouveaux demandeurs doivent créer leur compte lors de leur première connexion.